



infos

Nov. Déc. 2009 - Janv. 2010

**nandy**

n°161

p.7

Du nouveau à la  
Crèche Halte-jeux

p.10

Solidarité internationale  
3 expos sur Nandy...

p.11

Prévention canine :  
maîtriser son chien !

**Dossier :**

## *L'accessibilité et la mobilité sur Nandy*



# Notez bien...

## Ils débutent leur activité sur Nandy...



### La Maison Ludique

La Maison Ludique vous propose de découvrir des jeux chez vous, avec vos voisins ou entre copains.

Jouez, testez, faites vous une idée et si vous êtes convaincu, achetez à prix sympathique.

#### Pour tout savoir :

<http://lamaisonludique.42stores.com>

#### Contact :

Nicolas au 06.47.92.00.79  
ludicnic77@free.fr

### RABLATAUPE



Dératisation, désinsectisation, désinfection, RABLATAUPE traite tous vos nuisibles.

#### Contact :

M. Régis GUILLIN  
48 allée des Anémones  
77176 Nandy - 06.16.29.57.38  
rablataupe@yahoo.fr

### Association de la Résidence Les Cottages



Affiliée à la Confédération Nationale du Logement (CNL), l'association représente les locataires de la résidence « Les Cottages » de Nandy (Antin Résidence). Ses objectifs : défendre les droits et intérêts des locataires (loyers, sécurité de la famille, santé publique, environnement, état des pavillons...).

#### Président :

Jean-Marie VAYER  
395, Avenue de Villemur  
Résidence Les Cottages  
77176 Nandy  
Contact : 06.01.96.59.28  
arc77contacte@gmail.com

## Parc du Pavillon royal Nouvel aménagement



Depuis son dernier aménagement par l'Agence des Espaces verts d'Ile de France, le parc du Pavillon royal de Nandy est ouvert au public le mercredi et le WE, de 9h00 à 17h00.

**Contact :** 01.64.19.29.29  
mairie@nandy.fr

## Recensement agricole 2010 Recherche d'enquêteurs



La Direction régionale de l'agriculture et de la forêt recherche des enquêteurs pour assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

**Période :** Sept. 2010 - avril 2011.

#### Dépôt des candidatures :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - SRISE - Recrutement pour le recensement agricole - 18 avenue Carnot - 94234 Cachan Cedex.

**Méi. :** ra2010.draaf-ile-de-

France@agriculture.gouv.fr

**Site :** <http://draaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>

## Sondage Enquête sur les déplacements des ménages en Ile-de-France



Pour mieux connaître nos déplacements et organiser notre futur système de transport, le STIF et la Direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France réalisent, via TNS Sofres, une enquête sur les déplacements effectués au quotidien par les Franciliens. 18 000 foyers sont concernés et seront préalablement informés de cette enquête par une lettre-avis. Si elle n'est pas obligatoire, votre participation reste importante pour l'avenir.

**Contact :** 01.64.19.29.29

## Numéricable Du nouveau pour la TNT



Dans le cadre du passage à la « télévision tout-numérique », Numéricable ouvre aux nandéens

l'accès aux 18 chaînes gratuites de la TNT ainsi qu'aux chaînes locales diffusées en TNT. D'ici fin novembre 2009, cette réception devient possible sur le réseau Numéricable directement à travers les adaptateurs TNT du commerce, les décodeurs numériques multiservices, ou par les téléviseurs HD intégrant un adaptateur TNT. Les résidents en logements collectifs auront également accès à ces chaînes sans supporter le coût d'un décodeur spécifique grâce au Service Unique Numérique (4 €/mois dans les charges pour un accès TV/Internet/téléphone).

#### Contact :

M.LORCET - 01.70.10.46.18.

## Un livre = 1 CD !



La bibliothèque sonore départementale de Meaux de l'Association des Donneurs de Voix pour

**Aveugles et Malvoyants** cherche des bénévoles pour enregistrer des livres sur CD ou fichiers MP3.

La Seine-et-Marne compte 25 000 mal et non voyants. Pour vous lancer dans cette aventure simple, culturelle, distrayante et sans même vous déplacer, contactez l'association.

**Président :** J-P. SÉGAUD,  
01.64.33.02.64 ou  
01.64.34.22.86  
BP 52, 77103 Meaux Cedex.



## Carnet

### Sont arrivés :

Noélie GIMENO née le 30 juillet 2009  
Fady EL BACHRI né le 4 août 2009  
Léna DIMITRI née le 5 août 2009  
Riza GÜLSEN né le 8 août 2009  
Nathael PICOT né le 9 août 2009  
Mellina GACEM née le 20 août 2009  
Mathys PINIER né le 23 août 2009  
Gabriel ATALLAH né le 25 août 2009  
Ninon LAINNÉ née le 26 août 2009  
Ilyes-Ismaël SOUMARÉ—MALOSSA né le 28 août 2009  
Lydia BOUTEBBA née le 31 août 2009  
Esteban MARIE né le 11 septembre 2009  
Nathan ROUSSEAU-EGÉLÉ né le 11 septembre 2009  
Gaëtan HATOT né le 28 septembre 2009  
Marine DUPPERRET née le 30 septembre 2009  
Nolan BOUSSEMARY né le 05 Octobre 2009  
Tristan HAUSSEY né le 11 Octobre  
Coraline LUSINIER née le 14 Octobre 2009

### Se sont unis :

Christelle JOUNENC et Mickaël DEBRET le 29 août 2009  
Marie-Marguerite LAMARQUE et Marceau LE CAM le 29 août 2009  
Vanessa BONNEAU et Loïc DOPIERALA le 05 septembre 2009  
Aurélien COURTOIS et Cyril DUBOIS le 12 septembre 2009  
Colette GOUVERNEUR et Jos LE HUITOUZE le 19 septembre 2009  
Cécile SALLON et Stéphane BRIVOT le 26 septembre 2009  
Edith MANUEL de CONDINGUY et Dominique ALBI le 03 octobre 2009  
Elisabeth LORMIER et Ludovic MIROT le 24 octobre 2009

### Nous ont quittés :

Micheline BLOT épouse PETIT le 12 juillet 2009  
Violette BARRAULT le 28 juillet 2009  
Bernard LOPEZ le 24 septembre 2009  
André IEHL le 04 octobre 2009  
Belkacem HALLOU le 04 octobre 2009  
Hanim AKAGÜNDUZ épouse DURMAZ le 13 octobre 2009

## Edito

Ce numéro de « Nandy-Infos » consacre un dossier à l'accessibilité des personnes handicapées. Le sujet est vaste et il s'adresse en réalité à nous tous.

Vaste, parce que nous devons nous préoccuper de l'accessibilité en général, dans tous les aspects de la vie quotidienne : cela concerne évidemment l'habitation, tous les services ouverts au public, tels les services administratifs, les écoles, les commerces... mais aussi les déplacements, notamment par les moyens de transport collectif et sans oublier le plus simple, la marche à pied.

Tous concernés, car la notion de handicap, souvent perçue de façon trop restrictive, recouvre en réalité une variété de situations dans lesquelles, à un moment ou l'autre de notre vie, nous sommes susceptibles d'être confrontés. Pour exemple, les personnes âgées, dont on sait que leur nombre va croître dans l'avenir, ont besoin de logements et de moyens de déplacement tenant compte de leurs aptitudes physiques. Et pourtant, le vieillissement n'est pas un handicap, c'est une évolution la plus naturelle qui soit !

Améliorer la qualité de vie de celles et ceux qui rencontrent une difficulté particulière dans leur activité quotidienne est assurément un objectif social qui engage la responsabilité de vos élus et des professionnels.

Ainsi, en application de la loi, une commission communale a été mise en place, chargée d'orienter et de proposer les actions à entreprendre en matière d'accessibilité.

Ainsi, d'ores et déjà, tous les bâtiments communaux ont fait l'objet d'un diagnostic et les travaux nécessaires de mise aux normes d'accessibilité pourront donc être programmés pour les prochaines années, jusqu'à l'échéance de 2015. Le projet de requalification du quartier des Bois dont l'aménagement a commencé il y a déjà 30 ans, tient bien évidemment compte de ces exigences.

S'agissant des transports, le SAN de Sénart conduit un plan de mise en accessibilité pour ce qui relève de sa compétence, principalement les abris de voyageurs et les bus.

Mais pour réussir l'accessibilité, il y a aussi besoin de l'implication de chaque citoyen. Eviter de stationner son véhicule sur le trottoir ou sur un emplacement réservé aux handicapés est un acte de simple civisme que l'on ne doit pas négliger.

Pour conclure, je vous inviterai à consulter dans ce journal le programme des divers spectacles et manifestations, car bientôt s'approche la fin de l'année 2009 et l'aube de l'année 2010 se profile. Que chacun puisse y trouver ce qu'il souhaite !



**Roland Chuard**  
Maire adjoint à l'urbanisme et à l'accessibilité

## 02 Carnet Infos pratiques

## 03 Edito

## 04 Vous y étiez...

- Les ateliers du mois de la BD...
- Vélos en folie !
- Brocante : toujours autant de succès !
- Sortie en vallée royale... de l'Eure
- Moment « découverte » à la Ludothèque
- Une bourse aux jouets... pour faire le plein de paquets pour Noël ?!
- Soirée gastronomie turque à Atout âge
- Trail du four à Chaux, toujours plus haut !
- Le nouveau parc du Pavillon royal

## Clins d'œil...

- À Jean Lacube, apiculteur nandéen
- Aux bacheliers nandéens : cru 2009 !
- Aux coureurs du Challenge de Seine-et-Marne

## 06 La mairie vous informe

- Révision des listes électorales : attention à votre inscription !
- Parking du Bourg : nouveau portail
- Mobiliers urbains : petite mise au point
- Encombrants : soyez vigilants !
- Du nouveau à la crèche-halte jeux
- Karine, nouvelle « référente famille » du Centre social

## 10 Prévention

- Maîtriser son chien

## 11 Solidarité

- 3 expositions pour la SSI

## 12 Dossier

- L'accessibilité et la mobilité sur Nandy

## 16 Découvrez

- Livres, jeux, sites : des idées pour Noël...

## 19 Agenda

- Agenda Nov. Déc. 2009 - Janv. Fév. 2010.

## 20 Sorties

- 2 sorties à ne pas manquer !

**Directeur de la Publication :** René Réthoré  
**Rédaction :** Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy  
**Création et mise en pages :** Pigment ■ 01 60 74 33 84  
**Photogravure impression :** Imprimerie LVRI  
**Papier PEFC :** **Dépôt légal :** Novembre 2009 - 2300 ex.

# Vous y étiez...



**Les ateliers du mois de la BD...**  
Carton plein pour les ateliers d'initiation à la bande dessinée avec le dessinateur nandéen Frédéric Vervisch. Les deux ateliers qui se tenaient à la bibliothèque durant le mois d'octobre ont fait salle comble sur deux samedis.



**Une bourse aux jouets... pour faire le plein de paquets pour Noël ?!**  
Pourquoi pas ? L'initiative rendue possible depuis plusieurs années grâce à la bonne volonté des membres de l'association des « Ateliers du Jeudi » semble avoir séduit le public venu assez nombreux dès le matin de ce samedi 17 octobre...



**Trail du four à Chaux, toujours plus haut !**  
De plus en plus de monde, et toujours plus de succès pour cette course verte organisée le 4 octobre par l'ASN Course sur route. Ce sont ainsi pas moins de 242 coureurs sur le 25 km et 162 sur le 11 km qui ont pris le départ dans le très beau parc du Pavillon royal. Beaucoup d'enfants étaient également au rendez-vous sur les parcours de 1 et 2 km. Un grand merci à l'Agence des Espaces verts d'Ile-de-France qui, en autorisant le départ de la course dans cet espace tout récemment réaménagé, a ravi les foules !



**Vélos en folie !**  
C'est officiel, le parcours des « Vélofolies » 2009 au départ de Nandy a rassemblé, sur tout Sénart, le plus grand nombre d'amoureux de la petite reine, le temps d'un bout de week-end, dimanche 20 septembre. De quoi vous donner la pêche !



Vlaïlitch Tuffa et Abdel Baba au Slam

**Brocante : toujours autant de succès !**  
On y fait des affaires... ou pas, ce dimanche 27 septembre, l'essentiel était bien de passer un bon moment à déambuler au grand air et au soleil dans les rues de Nandy !



**Sortie en vallée royale... de l'Eure**  
Visite du château de Maintenon, déjeuner au manoir de Vacheresses-les-Basses puis découverte du Conservatoire des meules et pavés d'Épernon étaient au programme de la traditionnelle sortie de la Saint Léger, organisée par le C.C.A.S, dimanche 11 octobre.



**Soirée gastronomie turque à Atout âge**  
Ambiance festive sur cette soirée découverte de la Turquie et de sa gastronomie, organisée par l'Espace atout âge du Centre social, vendredi 23 octobre.

## Clins d'œil...



**Clin d'œil à Jean Lacube, apiculteur nandéen** à l'origine d'une intervention des plus impressionnantes qui lui a valu un reportage au JT de « France 2 » fin septembre ! Jean Lacube et plusieurs autres apiculteurs ont en effet dû intervenir dans le cerisier d'une famille du Blanc Mesnil pour aller déloger le premier nid de « frelons asiatiques » repéré à ce jour en Ile-de-France. Arrivé semble-t-il en 2004 par une cargaison chinoise, le frelon semble très bien s'acclimater mais n'en demeure pas moins dangereux pour les hommes et nos abeilles qu'il dévore !



**Bacheliers nandéens : cru 2009 !**  
Coup de chapeau à tous nos bacheliers 2009. Avec ou sans mention, certains d'entre eux, ici au Lycée Sonia Delaunay, ont eu le privilège d'immortaliser leur cérémonie de remise des diplômes. Bravo à eux !



**Challenge de Seine-et-Marne**  
Un grand bravo également aux coureurs de l'ASN Course sur route dont les résultats étincellent ! Eric Bichon (V1), Gérard Raoul (V3) et Cécile Faucheux (Senior) s'offrent respectivement les 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> places dans leurs catégories au Challenge de Seine-et-Marne. Les Foulées du Gâtinais de St Fargeau-Ponthierry le 11 octobre ont aussi été fructueuses pour Cécile Faucheux et Daniel Augusto qui ont terminé 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, donnant ainsi une victoire par équipe à l'AS Nandy. Enfin 4 coureurs (E. Bichon, J.-P. Miel, Ph. Lagrange et A. Lavoux) ont quant à eux réalisé l'exploit de terminer les 100 km de Millau !



Nandy inaugurerait le 22 septembre dernier, le réaménagement par l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, du parc du Pavillon royal, désormais ouvert au public les mercredis et WE, de 9h00 à 17h00.



**Moment « découverte » à la Ludothèque**  
La Ludothèque organisait vendredi 16 octobre, une de ses soirées où l'on profite de l'occasion pour découvrir de nouveaux jeux. Ici, amateurs de scrabble et de nouveautés ludiques ont pu s'en donner à cœur joie avec Sandrine et Nicolas...

# Révision des listes électorales : attention à votre inscription !

Les 14 et 21 mars 2010 auront lieu les élections régionales. L'occasion pour chaque électeur de vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales, et sur la liste du bureau de vote qui correspond à son lieu de résidence. A l'heure de la révision des listes, quelques petits rappels s'imposent...

## S'inscrire est un devoir !



Contrairement aux idées reçues, et au-delà du devoir civique, **l'inscription sur les listes électorales est une obligation légale** (article L.9 du code électoral). Elle est indispensable pour pouvoir voter. Tout au long de l'année, et **jusqu'au 31 décembre 2009** inclus, chaque nandéen en capacité de voter peut demander son inscription sur les listes électorales. Toute demande d'inscription doit être déposée par l'intéressé lui-même. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes en mairie peuvent adresser leur demande en mandatant un tiers, ou bien l'envoyer par correspondance à l'aide du **formulaire** prévu à cet effet et disponible en mairie. Les inscriptions déposées en 2009 et retenues par la commission administrative, permettront de voter **à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010**.

## Nouvelle inscription ou changement de résidence...

Tous les Français et Françaises majeur(e)s jouissant de leurs droits civils et politiques, et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale, ou bien qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur inscription.

**Attention : Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse, avant le 31 décembre 2009**, pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote de leur nouveau lieu de résidence. En effet, tout domicile étant rattaché à un bureau de vote, tout changement de ce domicile ou lieu de résidence de l'électeur oblige ce dernier à régulariser sa situation électorale. A défaut, l'électeur s'expose à être **radié** de la liste électorale de son ancien bureau de vote.

## Jeunes majeurs...

Les jeunes Français et Françaises qui auront **18 ans au plus tard le 28 février 2010**, et qui n'ont pas été informés par la mairie de leur inscription d'office sur les listes, doivent prendre contact avec cette dernière au plus tard le 31 décembre 2009.

## Ressortissants européens...

Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires. Les demandes sont également reçues jusqu'au 31 décembre 2009. Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent en effet prendre part **aux élections municipales et aux élections des représentants français au Parlement européen**.

## Demande d'inscription : les pièces à produire

- Chaque électeur doit faire la preuve de sa nationalité et de son identité. Celles-ci peuvent s'établir notamment par la présentation **d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, en cours de validité**.
- L'électeur doit également **établir son attaché avec la commune**. Celle-ci se fait par tout moyen justifiant, soit de votre domicile réel, soit de six mois de résidence comme exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq dernières années.
- Pour les **jeunes majeurs domiciliés chez leurs parents**, une attestation d'hébergement sera également exigée.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Colette Le Cam, responsable du service des élections de la mairie. **Tél. : 01.64.19.29.12 - Mél. : mairie@nandy.fr**



## Parking du Bourg : changement !

Pour les habitués... impossible de le rater ! Le parking situé rue de l'Église s'est doté d'un tout nouveau portail, bloquant ainsi l'accès des véhicules depuis ou vers la rue Neuve.

Pour quelles raisons ? Pour des raisons de sécurité ! Depuis trop longtemps, le parking faisait office de raccourci entre la rue de l'Église et la rue Neuve, au détriment de la sécurité des piétons et usagers du parking. Trop habitués à couper le trajet routier entre ces deux rues, les automobilistes avaient fâcheusement tendance à traverser le parking à très grande vitesse. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, le parking n'est désormais accessible aux véhicules que par la rue de l'Église. Le portail laisse bien évidemment un passage pour les piétons souhaitant se rendre à la bibliothèque ou rue Neuve.

## Encombrants : soyez vigilants !

De trop nombreux encombrants, déchets verts et immondices polluent encore nos trottoirs et nos espaces verts. Malgré les consignes répétées, trop de nandéens oublient leur responsabilité de citoyen en abandonnant leurs déchets spécifiques sans s'inquiéter des conséquences en cas de non-ramassage ! Pour remédier à ce problème, la police municipale se montrera désormais plus répressive.



### Déchets verts, encombrants, immondices, le point !

- **Les déchets végétaux** se limitent aux feuilles, gazon, fleurs coupées et petites branches d'élagage. Vous ne pouvez déposer plus d'un mètre cube par semaine. Quant aux branchages, ils doivent être fagotés et d'une longueur maximale d'1,20 m. De même, les sacs en plastique ouverts ne sont collectés qu'à la condition expresse d'être en complément du bac à couvercle marron.

**Attention :** terre, pots de fleurs, gravats et sacs ne sont pas des déchets végétaux et doivent être apportés directement à la déchèterie ! Les déchets végétaux doivent être **sortis le mardi soir après 18h00** pour être collectés le mercredi, et ce du 1<sup>er</sup> mars au 15 décembre.

- Les matelas, meubles, rebuts de plomberie, machines à laver ou fours non repris par le commerçant, sont des **encombrants**. Ils doivent être **sortis le dimanche soir après 18h00**, pour être ramassés le lundi matin. La collecte a lieu toute l'année, y compris les jours fériés, à l'exception des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre. Si vos encombrants restent sur le trottoir malgré le passage du camion, c'est qu'ils n'étaient pas des encombrants ! Tous les gros déchets ne sont pas toujours des encombrants, surtout lorsqu'il s'agit de déchets électriques...
- **Les déchets spécifiques tels que batteries, bidons et restes de peinture, solvants, gravats, pneus, pesticides...** ne sont pas collectés. Vous devez les apporter à la **déchèterie**.

### Attention aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Les **DEEE** tels que les ordinateurs, écrans, réfrigérateurs ou congélateurs, sont des produits polluants ou toxiques, et **ne doivent pas être jetés avec vos encombrants**. En effet, depuis le 13 août 2005, les directives européennes sur les DEEE obligent les producteurs de ces appareils à les retraiter. Le prix d'achat d'un nouvel équipement comprend **une taxe qui permet d'assurer ce service**. Quand votre nouvel achat électrique vous est livré, n'hésitez pas à demander au vendeur de retirer votre ancien matériel ! Dans le cas contraire, vous devrez assurer vous-même le transport de votre ancien équipement **directement à la déchèterie**.



### Enquête de voisinage et nouvelles sanctions...

La police municipale applique aujourd'hui de nouvelles consignes en matière de dépôt de déchets et d'immondices. Lors de ses rondes, elle procède à un état des lieux et relève, souvent grâce à une enquête de voisinage, les identités des habitants à l'origine de dépôts malheureux ! La mairie envoie alors un **courrier d'avertissement** invitant le contrevenant à retirer ses déchets. En cas d'inexécution ou de récidive, l'habitant s'expose à l'établissement d'un **procès-verbal** pour dépôt illégal de déchets sur la voie publique. C'est ensuite le **tribunal d'instance de Melun** qui fixera le montant de **l'amende** en fonction du type et de la quantité de déchets concernés.

### Déchèterie de Savigny-le-Temple

46 rue de l'Étain. Renseignements au 01 64 39 81 07 ou sur [www.lombric.com](http://www.lombric.com)

**Horaires d'hiver** (1<sup>er</sup> novembre - 31 mars) : du lundi au vendredi : 14h - 18h. Samedi : 9h - 18h. Dimanche : 10h - 13h.

**Horaires d'été** (1<sup>er</sup> avril - 31 octobre) : du lundi au vendredi : 15h - 19h. Samedi : 10h - 19h. Dimanche : 10h - 13h.

**Fermetures** les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.



Claudie Ormeaux Directrice de la crèche halte-jeux



L'équipe de la crèche halte-jeux, de gauche à droite : Marine, Valérie, Maritza, Patricia et Rose.

## Du nouveau à la crèche halte-jeux

Cachée au fond de la place de la Moisson, elle passerait presque inaperçue ! Derrière ce petit monde de chérubins, c'est toute l'équipe de la crèche familiale et de la halte-jeux qui travaille à l'accueil de vos enfants et à leur épanouissement pendant ce précieux temps de garde...

### Une équipe renouvelée pour accueillir nos bambins...

Arrivée à la direction de la crèche-halte jeux depuis le mois de septembre, **Claudie Ormeaux** s'est entourée de quelques nouvelles têtes. Peut-être connaissiez-vous déjà **Valérie**, auxiliaire de puériculture, **Maritza**, animatrice, et **Rose** qui assure le précieux entretien ménager des locaux. L'équipe accueille aujourd'hui 3 nouvelles personnes : **Marine**, éducatrice de jeunes enfants, **Cécile**, infirmière et directrice adjointe de la crèche halte-jeux au 1<sup>er</sup> janvier 2010, ainsi que **Patricia** pour toute la gestion administrative de la structure multi-accueil.

### De nouvelles ambitions et des projets très concrets

**Qui dit nouvelle équipe dit aussi objectifs et projets renouvelés ! Claudie Ormeaux souhaite en effet ouvrir le plus possible la crèche sur l'extérieur au travers d'une série d'activités repensées.**

Outre les activités plus classiques de psychomotricité, la crèche propose cette année **3 ateliers d'éveil** à travers la **musique**, les **histoires contées** et le **jeu**. Le conservatoire de musique, la bibliothèque et la ludothèque s'associent pleinement aux projets de la crèche halte-jeux et apportent ici leur expertise à travers plusieurs séquences d'ateliers d'éveil, renouvelés selon les besoins et le rythme de chaque enfant. Un atelier spécifique est d'ailleurs prévu pour les enfants s'appêtant à rentrer à l'école !

La crèche accompagne également les parents dans leur difficile tâche et leur propose dès janvier 2010, **un cycle de rencontres autour de l'enfant et de la famille**. Organisé en partenariat avec la Maison des solidarités de Sénart, la Caf, les services municipaux liés à la petite enfance, et deux associations nandéennes (Association des Assistantes maternelles libres de Nandy et Cajol'et Lait), ce cycle de 3 rencontres entre parents, professionnels et associations débutera **dès le 19 janvier** avec pour premier thème de discussion : « **Comment devenir une famille quand arrive un enfant ?** ».

### Il reste des places !

Avec bientôt 12 assistantes maternelles au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la crèche familiale de Nandy et sa halte jeux disposent encore de quelques places. Il n'est donc pas trop tard pour contacter la crèche et peut-être profiter d'une place ou de créneaux de garde ponctuelle.

**La crèche familiale :** depuis la mise en place de la Prestation de Service Unique (PSU) en 2005, les enfants de moins de 4 ans sont accueillis selon les horaires arrêtés entre la famille et la Mairie. L'accueil en crèche est réservé aux enfants nandéens. Les ateliers ont lieu le **lundi** et le **mercredi**, de 8h30 à 11h30.

**La halte-jeux :** elle accueille vos enfants de manière ponctuelle, quand vous devez vous libérer pour une activité ou des démarches à effectuer. Les enfants sont acceptés jusqu'à 4 ans. L'accueil se fait le **mardi** : 8h30 - 17h30, le **jeudi** : 8h30 - 12h00 et 13h00 - 17h30 et le **vendredi** : 8h30 - 12h00.

### Prochainement avec la crèche...

- **1<sup>ère</sup> rencontre autour de l'enfant et de la famille organisée par la crèche-halte jeux : « Comment devenir une famille quand arrive un enfant ? ».**

Mardi 19 janvier 2010, à 20h00, en salle du conseil en mairie de Nandy.

Contact : 01.60.63.95.29 - creche@nandy.fr

- **Pour échanger un moment de partage, de jeu et de rencontre entre petits et grands... « Plaisir de jouer, plaisir d'échanger » a repris ses activités et accueille gratuitement, parents, grands-parents et enfants de moins de 4 ans, tous les jeudis (sauf vacances scolaires), de 15h00 à 17h30, au groupe scolaire des Bois.**

- **Le Noël de la crèche le 18 décembre 2009, avec un spectacle le matin, et un goûter avec passage du Père Noël l'après-midi !**



### Karine, nouvelle « référente famille » du Centre social

Vous l'avez peut-être déjà rencontrée. Karine Roubertie occupe depuis le 15 octobre, le poste de « Référente familles » au sein de l'espace Atout âge du Centre social. Educatrice de jeunes enfants de formation, Karine a été responsable d'une halte-garderie, puis coordinatrice de Centre social avant de venir travailler sur la pouponnière de Rubelles durant 6 ans. Souhaitant depuis un moment revenir sur des missions en centre social, elle arrive aujourd'hui sur celui de Nandy avec plusieurs projets et l'envie de relever certains défis urbains, notamment celui de la participation des habitants... et particulièrement celle des mamans ! Nous lui souhaitons la bienvenue !

## Mobiliers urbains : petite mise au point...

**Nous l'évoquons dans le précédent numéro, Nandy s'est habillée depuis septembre de nouveaux mobiliers de communication. Pas plus nombreux que la précédente génération, et au-delà de leur aspect partiellement publicitaire, ces nouveaux supports permettent à la ville de renouveler gratuitement l'ensemble de son système d'information et toute sa signalétique directionnelle...**

Le temps de leur mise en place complète, la juxtaposition des anciens et nouveaux planimètres ainsi que leur nouvelle couleur ont pu laisser penser que les supports de communication s'étaient multipliés sur le territoire nandéen ! Le comble veut pourtant que ces nouveaux planimètres à caractère commercial et informatif soient moins nombreux que précédemment. Mais le fait que la ville dispose aujourd'hui de 14 nouveaux panneaux d'information administrative ou de communication des services municipaux, ainsi que de 4 panneaux d'affichage libre réservés à tout un chacun, change il est vrai, la configuration des espaces et donc notre perception.

Ce nouveau dispositif d'information s'accompagne également de l'installation prochaine d'une toute nouvelle signalétique directionnelle pour orienter les automobilistes et les passants vers les principaux lieux publics et les commerces de la ville. Un nouvel abri à voyageur et 3 abris et supports à vélos ont également été installés aux abords des groupes scolaires et du stade.

Par ailleurs, la ville est également en train de refondre complètement son plan de ville qui prendra place au sein de ces nouveaux planimètres encore un peu vides aujourd'hui !

Entièrement financés par les produits de la publicité, la totalité des mobiliers et des prestations de services associées sont gratuits pour la ville, et lui permettent d'offrir, en plus de nouveaux services, des espaces renouvelés pour l'information des nandéens.



Semaine de la solidarité internationale.

## Nandy accueille 3 expos sur l'Afrique

Chaque année depuis 1998, la 3<sup>e</sup> semaine de novembre laisse place à la « SSI » : le rendez-vous national de sensibilisation à la solidarité internationale et au développement durable. Des manifestations alliant réflexion, créativité et convivialité sont organisées partout en France. Elles permettent de dépasser nos idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, que ce soit à travers nos actes quotidiens les plus simples comme les plus engagés. Nandy participe régulièrement à cette manifestation et propose du 14 au 27 novembre prochain, 3 expositions pour vous plonger au cœur de l'Afrique...



### « Mauritanie, Bénin : autre regard »

Au fil des années de coopération, les membres des comités de jumelage de Nandy ont accumulé des images, des couleurs, des contrastes... De ces rencontres avec la Mauritanie et le Bénin est née l'envie de partager avec les nandéens, un « autre regard » sur l'Afrique.

Membre du comité de jumelage avec la Mauritanie, et passionné de photos, Guy Ormeaux s'est lancé le défi de capturer les couleurs de l'Afrique... Du presque blanc au rouge ocre des sables du désert, du blanc laiteux au bleu azur du ciel. Murs, fenêtres, portes, marchés, reflets, vêtements... La couleur est partout dans ces contrées gorgées de soleil, nuancée par la chaleur et la sécheresse de Mauritanie ou l'humidité du Bénin. Passionné d'Afrique, le photographe vous invite ici à partager son regard, où à vous faire le vôtre sur cet univers vif et intense !

Au cours de votre voyage, attendez-vous à quelques surprises. Egalement liée à ces pays, Marie-Hélène Rottembourg cache de son côté un précieux talent pour le détournement ! Pour dépayser un peu plus le visiteur, les objets recueillis au cours des voyages sont ici détournés de leur usage traditionnel pour renaître... autrement ! Partagez-vous son regard ?

**Vernissage** vendredi 13 novembre à 18h00 en mairie. **Exposition** en mairie du 14 au 27 novembre 2009, aux heures d'ouverture de la mairie (lundi : 15h-18h, mardi-vendredi : 9h-12h, 15h-18h, samedi : 9h-12h). **Contact** : 01.64.19.29.29 - accueil@nandy.fr

### « Mali : culture et artisanat de Barouéli »

Ils sont jeunes et viennent de la même région de « Ségou », d'un même village au cœur du Mali : « Barouéli ». Berceau de leurs parents, ce village porte également leurs racines, sur lesquelles ils se sont construits et grâce auxquelles ils grandissent. Pour apporter une aide au développement sanitaire et social de Barouéli, ils ont décidé il y a quelques années de créer une association. Comme un premier pas pour nous vers le Mali, l'association **des Jeunes de Barouéli en France (AJBF)** a proposé cette rencontre avec leur pays au Centre social. Exposition autour de la vie au village, présentation des différentes ethnies (Bambara, Soninké etc.), de l'artisanat local, découverte des méthodes de préparation culinaires... Les occasions d'apprendre seront au rendez-vous, notamment lorsqu'il s'agira pour vous de piler le mil ou de préparer les meilleurs jus de bissap et de gingembre... Sans oublier les beignets qui les accompagnent !

L'association profitera enfin de ce temps de découverte pour présenter différentes actions de solidarité auxquelles elle prend part depuis la France. L'occasion, pourquoi pas, de repartir avec un petit bout d'artisanat local, en vente au profit du village.

**Vernissage** samedi 14 novembre à 16h00 à l'espace Atout âge, rue du Stade. **Exposition** du 14 au 20 novembre 2009, aux heures d'ouverture d'Atout âge : lundi-vendredi : 10h-12h (sauf lundi), 14h-18h (19h le jeudi). **Contact** : 01.60.63.62.93 - atoutage@nandy.fr

### « Au cœur de l'Afrique noire »

Culturelle, pédagogique et artisanale, cette exposition présente la culture et la civilisation du peuple noir, son histoire du berceau de l'humanité à l'Afrique contemporaine, et les problèmes du continent africain. Des textes clairs et de belles photos sont accompagnés de magnifiques objets d'artisanat pour aborder tour à tour, l'histoire, la société, la vie quotidienne, la civilisation et les cultures en Afrique noire. En provenance directe des pays visités, ces textes et objets sont le fruit du travail patient et du sens artistique des habitants, respectueux des traditions. Ils sont proposés en collaboration avec des O.N.G qui, sur place, soutiennent, par la diffusion de leur artisanat, des populations défavorisées. Au sortir de l'exposition, chacun aura puisé avec plaisir des informations suivant ses centres d'intérêt et sa sensibilité. Une exposition à ne rater sous aucun prétexte !

**Lectures d'histoires et projection** mercredi 18 novembre à 15h00 à la bibliothèque Marguerite Yourcenar, 1 rue Neuve. **Exposition** du 14 au 21 novembre 2009, aux heures d'ouverture de la bibliothèque (Mardi et vendredi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30, 14h-18h, samedi : 10h-12h30, 14h-17h, fermée les lundi et jeudi). **Contact** : 01.60.63.36.23 - bibliotheque@nandy.fr

## Chiens réputés dangereux : nouvelles consignes pour leurs maîtres

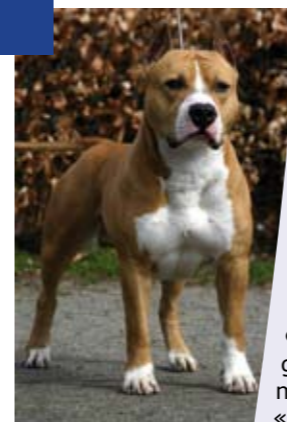
Il n'est encore pas rare de voir déambuler sur Nandy, des chiens de catégorie 1 et 2 non tenus en laisse, et sans muselière. Les détenteurs de tels chiens sont pourtant tenus au respect de certaines consignes qui se sont renforcées depuis une loi du 20 juin 2008. Petit récapitulatif...

### Qu'est-ce qu'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie ?

Les types de chiens susceptibles d'être dangereux sont répartis en 2 catégories :

● **1<sup>ère</sup> catégorie : les chiens d'attaque.** Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables, par leurs caractéristiques morphologiques, aux chiens de races telles que « Staffordshire terrier », « American Staffordshire terrier » (Pit-bulls), « Mastiff » (Boer-bulls), et « Tosa ».

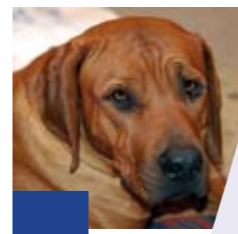
● **2<sup>ème</sup> catégorie : les chiens de garde et de défense.** Ils sont inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture. Il s'agit des chiens de race « Staffordshire terrier », « American Staffordshire terrier », « Rottweiler » et « Tosa ». Relèvent également de cette 2<sup>ème</sup> catégorie, les chiens ressemblant aux chiens de race « Rottweiler » et qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère. **Attention** : Plus petits, les Staffordshire Bull Terriers ne relèvent pas de la 2<sup>ème</sup> catégorie.



American Staffordshire terrier



English Mastiff



Tosa

### Des règles strictes de détention

La loi du 20 juin 2008 est venue renforcer les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Les propriétaires doivent ainsi respecter de nouvelles consignes impératives.

#### Votre chien a entre 8 et 12 mois :

Vous devez le **déclarer en mairie** et vous faire délivrer un **permis provisoire de détention qui expire au 1<sup>er</sup> anniversaire du chien**. Les informations du permis doivent être reportées sur le passeport du chien. En cas de défaut de déclaration, le maire peut mettre en demeure le propriétaire de régulariser sa situation dans le mois, puis ordonner l'euthanasie de l'animal en cas de nouvelle défaillance du propriétaire. Peine encourue : 750 €.

Votre chien doit également être soumis à une **évaluation comportementale** auprès d'un vétérinaire agréé. Les résultats sont communiqués au maire. Cette évaluation peut autoriser la délivrance d'une **attestation d'aptitude**. Sur Nandy, les maîtres de chiens réputés dangereux recevront de la **police municipale, un courrier en recommandé** les invitant à mettre à jour le dossier de leur animal et à procéder à cette évaluation auprès d'un vétérinaire agréé.

#### Au premier anniversaire du chien :

Le propriétaire doit détenir le **permis définitif de détention**, être titulaire de l'attestation d'aptitude, et suivre **une formation portant sur l'éducation, les comportements canins et la prévention des accidents**. Les frais relatifs à la formation d'aptitude et l'évaluation comportementale restent à la charge du propriétaire.

#### Pour les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie :

La **stérilisation de l'animal** est obligatoire. Le propriétaire doit pouvoir l'attester d'un **certificat vétérinaire** en cas de contrôle. Peines encourues : 6 mois d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

#### Pour les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories :

Ces chiens doivent être **muselés et tenus en laisse par une personne majeure**.\* Lorsqu'il s'agit de chiens présentant un **danger grave et immédiat** et dont les propriétaires ne respectent pas les précautions auxquelles ils doivent se conformer, le maire peut demander le **placement de l'animal** dans un lieu de dépôt adapté à sa garde, ou **son euthanasie**.

\* **Les personnes mineures, majeures sous tutelle, condamnées pour crime avec peine d'emprisonnement, ou à qui on aurait retiré la garde d'un chien, ne peuvent pas détenir ces chiens réputés dangereux.**

#### Pour les autres chiens présentant un risque particulier

Le Maire peut prescrire aux détenteurs de chiens n'appartenant pas aux 2 catégories classées dangereuses, mais qui présentent un risque particulier (notamment par leur taille), de suivre **une formation relative à l'éducation canine** et de soumettre leur animal à une **évaluation comportementale**.

Rottweiler

**Attention** : tout fait de morsure d'une personne par un chien doit être déclaré par son propriétaire à la mairie de la commune de résidence du détenteur de l'animal.

#### Pour plus de renseignements

Police municipale : 06.08.05.46.61 - policemunicipale@nandy.fr

# L'accessibilité et la mobilité sur Nandy

Accessibilité, mobilité, ces notions font depuis longtemps partie des règles de développement de Nandy et de Sénart. La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a permis d'imposer ces enjeux dans le développement des villes en fixant le principe d'une accessibilité généralisée qui intègre tous les handicaps. Le chantier est d'autant plus important que tous les domaines de la vie sont concernés : vie citoyenne, déplacements, logement, scolarisation, loisirs... Nandy Infos tente ici un petit tour d'horizon !

## L'accessibilité, c'est quoi ?

L'accessibilité est un terme générique qui recense l'ensemble des pratiques et aménagements qui permettent à toute personne, quel que soit son handicap, de circuler, d'accéder aux équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier de services ou de prestations avec la plus grande autonomie possible. Une personne handicapée doit ainsi pouvoir bénéficier de n'importe quel service dans les mêmes conditions qu'une personne valide.

Cette démarche implique tout au long des projets, une grande transversalité entre les différents acteurs concernés (transports, bâtiments, voirie, espaces publics, mobilier urbain, éclairage...), ainsi qu'une concertation étroite avec les associations de personnes handicapées et les professionnels du secteur.

## Le handicap : une notion multiforme, de nombreux champs d'actions...

Qu'il s'agisse de personnes mal ou non voyantes, de personnes sourdes ou malentendantes, de personnes présentant un trouble mental ou un handicap physique, la loi est claire et œuvre au respect de ce qu'elle nomme « la continuité de la chaîne de déplacement ». Les personnes à mobilité réduite doivent pouvoir se déplacer et utiliser le plus librement possible l'ensemble des services, ce qui implique quelques aménagements.

- **Pour une personne présentant un handicap physique**, visible ou non, il s'agira avant tout de leur faciliter la station debout grâce à des appuis, d'être attentifs aux revêtements de sols utilisés, à la pente et aux éventuels obstacles pour améliorer le cheminement, ou encore d'élargir certains passages pour faciliter la manœuvre d'un fauteuil roulant.
- **Pour une personne souffrant d'un handicap visuel**, sa difficulté se situera essentiellement dans l'accès à l'information pour se repérer, s'orienter, et détecter les obstacles lors de son déplacement. A ce niveau, il est possible de disposer des outils de guidage et de repérage sur les cheminements principaux, de modifier les contrastes ou les tailles de police dans une information, ou encore de jouer sur la qualité de l'éclairage.
- **Sourdes, malentendantes ou seulement victimes d'acouphènes**, les personnes supportant un trouble auditif doivent pouvoir garder le meilleur contact possible avec leur environnement. Il faut donc modifier leur accès à l'information pour leur permettre de communiquer et de s'orienter dans des lieux inconnus. Public ou privé, chaque acteur doit s'efforcer de rendre l'espace plus lisible, avec une signalisation adaptée et des moyens de communication appropriés.
- **Enfin les personnes souffrant de handicap mental ou psychique** ont surtout du mal à communiquer avec autrui. Elles éprouvent beaucoup de difficultés à mémoriser les informations, à se repérer dans le temps et l'espace, et donc à utiliser les différents équipements à leur disposition. Là encore, il est possible d'agir sur la lisibilité des espaces grâce à l'amélioration des éclairages, des acoustiques ou encore de la signalétique.



Roland Chuard, maire-adjoint à l'urbanisme et à l'accessibilité



## Commission d'accessibilité : Nandy poursuit ses efforts.

Consciente des problématiques liées au handicap, la ville a depuis bien longtemps entamé ce vaste chantier de l'accessibilité, tant dans ses programmes successifs de travaux neufs ou de voirie, que dans la restauration de son patrimoine bâti et de ses équipements. La loi du 11 février 2005 a permis d'introduire cette question dans le débat public, notamment en imposant aux villes de plus de 5000 habitants, la création d'une commission communale pour l'accessibilité.

Cette commission doit se composer de représentants de la commune, d'associations d'usagers, et d'associations représentant les personnes handicapées. A Nandy, elle compte parmi ses membres : 4 adjoints au maire, 4 conseillers municipaux, deux membres du Conseil municipal junior, un membre de l'Association des Paralysés de France, un membre de l'association Sésame Autisme (dont l'un des établissements « Vercors » est installé sur Nandy), et un membre de l'ADAPEI (Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales).

Présidée par le maire, elle dresse le **constat de l'état d'accessibilité** du cadre bâti de la ville, sa voirie, ses espaces publics, ses transports, et organise le recensement de son offre de logements accessibles. La commission établit chaque année un rapport qu'elle présente au conseil municipal et fait toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

« La réflexion sur l'accessibilité a évolué. Auparavant appréhendée de façon schématique, elle s'intègre aujourd'hui de manière transversale dans toutes nos réflexions » explique **Roland Chuard, maire adjoint chargé de l'urbanisme et de l'accessibilité**. « Notre objectif consiste avant tout à faciliter la vie des personnes, et l'exercice de leur citoyenneté, quel que soit leur degré d'invalidité. La ville souhaite réaliser l'accessibilité de son territoire dans les meilleures conditions et dans les plus brefs délais possibles. Il s'agit davantage de se préoccuper du « vivre-ensemble », que des aspects purement techniques liés au handicap. Nous devons tout mettre en œuvre pour que chacun puisse vivre « comme tout le monde », c'est-à-dire accéder à tout ce dont nous pouvons avoir besoin au quotidien, et ce sans discrimination. L'ensemble de nos aménagements urbains doit être aisément utilisables par tous. Nous devons être d'autant plus pointilleux qu'un seul obstacle suffit à rendre un parcours impraticable ! ».

**Le rapport 2009 de la commission d'accessibilité attend aujourd'hui sa très prochaine présentation en conseil municipal. Il fait état d'un certain nombre de prescriptions selon trois axes de travail. Le conseil municipal décidera ensuite d'une programmation de travaux 2010-2015.**

### Le logement

Si la commune n'est pas directement responsable des parcs de logements, notamment locatifs, elle reste néanmoins en mesure **d'imposer ses prescriptions en matière de réhabilitation. C'est le cas de l'ancien hôtel**, aujourd'hui rebaptisé « Résidence Les Merles », et dont la rénovation en 22 nouveaux logements s'achèvera fin novembre. Tous les appartements en étage sont accessibles grâce à un ascenseur. D'autre part, 6 appartements T2 ont été conçus pour être parfaitement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Les bâtiments communaux recevant du public

**Un diagnostic de tous les bâtiments communaux** recevant du public a été effectué courant 2008. Groupes scolaires, équipements sportifs, bâtiments administratifs... les « usagers - experts » de la commission ont soigneusement examiné nos bâtiments au regard d'un certain nombre de critères. Accès au bâtiment depuis l'extérieur, à l'intérieur, franchissement d'obstacles, largeur des portes, sécurisation des passages piétons, système d'appel pour l'ouverture des portes, systèmes d'appui dans les toilettes... Les travaux de mise en accessibilité sont aujourd'hui estimés à 200 000 € sur une dizaine de bâtiments. Priorité devrait être donnée aux aménagements dans les groupes scolaires pour la préparation du budget 2010.

### La voirie

Troisième axe du travail mené par la commission, la voirie et les espaces publics donneront lieu d'ici fin 2009 à la réalisation d'un « **plan d'accessibilité** ». La loi impose en effet la réalisation d'un diagnostic très précis mené par un bureau d'étude spécialisé. Pour l'heure, la commission a identifié 2 axes principaux (Nord-Sud et Est-Ouest) qui constituent sa « **chaîne de déplacement** ». Il s'agit ici de relier l'habitat et les transports aux commerces et services de proximité. Déjà accessibles en grande partie, ces itinéraires feront l'objet d'un aménagement complémentaire selon des normes techniques permettant un cheminement sécurisé et sans obstacle.

## « Nandy est accessible depuis longtemps ! »

Reynald Octau est conseiller municipal depuis le 9 mars 2008. Mais avant d'endosser cette nouvelle responsabilité, il est aussi et avant tout un usager attentif des espaces publics et des voiries de Nandy. En fauteuil roulant depuis son enfance, il œuvre depuis de nombreuses années pour attirer l'attention des acteurs publics et privés sur les difficultés rencontrées au quotidien par les personnes à mobilité réduite. Reynald n'a pas attendu de rejoindre l'équipe municipale pour faire entendre ses observations. Bien malgré lui, l'accessibilité est devenue son cheval de bataille, et ce au-delà de la commission communale d'accessibilité pour laquelle il a naturellement été sollicité.

« Nandy a toujours été attentive à cet enjeu de l'accessibilité de ses espaces et de ses équipements. La ville a beaucoup bougé sur ce point, bien avant la mise en place de la commission. Qu'il s'agisse de réfection de trottoirs ou d'aménagement de places pour personnes handicapées, elle n'a pas attendu que la loi la contraigne pour agir ! Aujourd'hui, tous les commerces sont accessibles et de plain-pied.

Dans les équipements, seul peut-être l'accès à la bibliothèque souffre encore de quelques carences. Aujourd'hui, ce n'est pas parce que je suis devenu conseiller municipal que je ne râte plus, bien au contraire ! Mais il est vrai que l'on se rend mieux compte des freins à l'aménagement quand on vit la ville de l'intérieur ! J'ai été effaré d'apprendre que l'aménagement d'une simple place de parking « handicapé » (traçage, sigle et panneau) coûtait 1500 € !

En fauteuil, Nandy offre également tout un réseau de liaisons dites « douces ». Bien lisses et peu pentues, elles améliorent considérablement la qualité de nos parcours sur Nandy mais aussi sur tout Sénart. Et au pire, si la piste monte un peu, elle finit toujours par vous faire redescendre ! »



Reynald Octau, usager intensif du fauteuil et conseiller municipal



Aménagement d'une nouvelle liaison douce sur Nandy



www.nandy.fr : accessible



MAS IME Vercors



De son côté, **CAPSA** a redémarré sa saison sportive sur les chapeaux de roue et propose depuis octobre, une séance VTT chaque mercredi pour les 12-14 et 15-18 ans. Destinées aux personnes en situation de handicap mental ou présentant des troubles psychiques, **les activités de l'association se diversifient** pour cette première année de fonctionnement. Des ateliers sports collectifs, des activités motrices, des randonnées et des sorties vélo sont ainsi inscrites au programme 2009-2010.

## Pour aller plus loin...

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne**  
16, avenue Aluminium à Savigny-le-Temple - Tél. : 0 800.14.77.77 (n° vert) - www.mdp77.fr
- **Etablissements et services Vercors**  
301 avenue du Pavillon royal à Nandy - Tél. : 01.60.63.20.50 - www.sesamevercors-nandy.com
- **Association CAPSA (sport adapté)**  
301 avenue du Pavillon royal à Nandy - Tél. : 06.43.89.67.51 - Mél. : capsasport@yahoo.fr

### Idées lectures :

- **Les Droits des personnes handicapées** / Ouvrage coordonné par Florence Péquignot-Djezzar. Paris : Le Particulier, 2009. Référence 362.4 PEQ à la bibliothèque M.Yourcenar.
- **Pensée assise** / Mathieu Robin. Arles : Actes Sud Junior, 2005. (+ DVD). R ROB (Localisation : Romans Adolescents) à la bibliothèque M.Yourcenar.
- Vous pouvez également soutenir la lecture des personnes mal et non voyantes en apportant votre contribution au travail de la **Bibliothèque sonore de Meaux** (lire notre encart 1 livre = 1 CD p.2).

### Quelques sites internet :

- **www.mobilitereduite.fr** : le portail de la mobilité réduite et de l'accessibilité.
- **www.mobile-en-ville.asso.fr** : Le premier guide pratique sur téléphone mobile, pour les personnes handicapées moteur (Ile-de-France).

## Rendre accessible, c'est...

- Prévoir un franchissement de **trottoir inférieur à 2 cm** de hauteur.
- Disposer des **bandes « podotactiles »** aux abords des passages-piétons pour prévenir les personnes malvoyantes.
- Créer des **pentés** et des rampes d'accès **inférieures à 5 %**.
- Réaliser des **portes et des passages** d'une largeur d'au moins 80 cm (un fauteuil fait 75 cm de large au minimum !).
- Aménager un **cheminement piétonnier** d'une largeur d'1,20 m au moins.
- Agrémenter d'une « **jupe** » **d'évitement** nos mobiliers urbains (planimètres), placés aux abords ou sur un chemin piétonnier.
- Prévoir des **polices de caractères grossissantes**, un épurement des couleurs et des photos, ou des **informations audio** sur un site internet (lire page 15).



Passage piéton accessible et sécurisé aux abords de l'école des Bois

Bande podotactile

## L'accessibilité et la mobilité en actions...

Les acteurs de l'accessibilité et de la mobilité sont partout. Sur Nandy comme sur Sénart, les initiatives sont tout autant privées que publiques, notamment quand il s'agit des nouveaux défis du déplacement en milieu urbain. Ces actions se réalisent alors au profit de tous...

### Mobilité : la poursuite des aménagements de liaisons douces.

Vous l'avez certainement remarqué en passant aux abords de la RD 50 qui longe la forêt de Rougeau... Nandy se pare de nouvelles voies « douces ». Réalisée dans le cadre du schéma directeur des liaisons douces de Sénart, cette nouvelle portion vient compléter celle déjà aménagée entre la cueillette de Servigny et le Carré, offrant ainsi la possibilité aux nandéens de rallier le Carré, sans voiture... ou en fauteuil, et en toute sécurité ! Au total, Sénart compte aujourd'hui plus de 35 km de liaisons douces intercommunales sur 65 km prévus, et possède déjà un réseau de 180 km de pistes cyclables. La partie la plus récente vient d'ailleurs d'être terminée sur Savigny-le-Temple, aux abords de l'avenue Olof Palme, de part et d'autre de la voie ferrée.

### www.nandy.fr, le site de la ville accessible depuis deux ans !

**Les malvoyants le voient, les valides pas forcément !** le site de la ville www.nandy.fr est accessible depuis deux ans déjà. Souvent rapidement repérés des mal ou non voyants, des outils alternatifs permettent aujourd'hui d'accéder à l'information de notre site. Comment ? Des textes alternatifs qui expliquent les visuels, des polices grossissantes, une programmation des pages qui permet aux synthétiseurs vocaux de lire les contenus du site... Les outils se développent avec l'évolution du web. Le petit dernier vous propose même l'écoute de votre Nandy Infos !

### Le challenge de l'accueil spécialisé et du sport adapté...

Nous en parlons dans le Nandy Infos de juin (n° 159), CAPSA est une toute jeune association de sport adapté créée sur Nandy grâce au travail et à l'engagement de plusieurs éducateurs sportifs de la **Maison d'accueil spécialisée (MAS) et de l'Institut médico-éducatif (IME) des « établissements Vercors »**. Installée au sud de Nandy, la MAS-IME est parfaitement intégrée aux activités de la ville. Elle est d'ailleurs sur le point de réaliser son extension pour offrir d'ici 3 ans, **25 nouvelles places en SESSAD** (service d'éducation spéciale et de soins à domicile). Ce nouveau service accueille déjà depuis septembre, 8 enfants âgés de 2 à 8 ans.



## Coup de projecteur sur...

**La Rentrée littéraire à la bibliothèque : pour tous ceux qui ont raté la rentrée de septembre et qui comptent bien rattraper leur retard en lecture pendant Noël !**

« **Quelque chose en lui de Bartleby** »

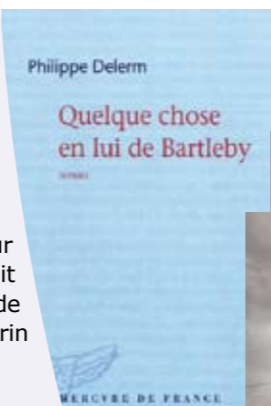
de **Philippe Delerm**

Arnold Spitzweg, employé de bureau discret, se lance dans l'écriture d'un blog. Sur la toile, à contre-courant du discours ambiant prônant l'activité outrancière, il fait l'éloge de la lenteur et conjugue son goût pour la contemplation avec son art de parler des petites choses anodines. Sous sa plume, il magnifie Paris et en fait l'écrivain d'un bonheur tout simple, celui du quotidien.

« **Et que le vaste monde poursuive sa course folle** »

de **Colum McCann**

A l'origine de ce roman de haute voltige : Philippe Petit, un homme avec une perche dans les mains. Debout dans les nuages, il danse au-dessus du vide. Parti de ce fait divers qui s'est déroulé entre les tours du World Trade Center le 7 août 1974, Colum McCann tisse sa toile. Il dresse le portrait de l'Amérique des « seventies », entre guerre du Vietnam et période hippie. Il laisse cours à sa plume qui déroule le fil « d'autres vies que la sienne ».



## Des idées pour Noël ?

**Les fêtes de fin d'année approchent. L'occasion de découvrir ou redécouvrir des livres, des albums, des jeux à partager en famille, ou à offrir tout simplement !**

### Des classiques à redécouvrir...

« **Le Noël d'Auggie Wren** »

**Paul Auster - Arles : Actes Sud Junior, 1998.**

Auggie Wren est un drôle de personnage, il travaille chez un marchand de cigares au cœur de Brooklyn et chaque jour à sept heures précises, il photographie le même angle de rue. Il a déjà douze albums à son actif qui immortalisent le temps naturel et le temps humain. À l'occasion des fêtes, le New York Times demande à Paul d'écrire un conte de Noël...

Retrouvez-le à la bibliothèque sous la côte JR AUS : Albums pour les plus grands.



« **Le Père Noël et les fourmis** »

**Philippe Corentin - Paris : L'École des Loisirs, 2006.**

Autrefois le Père Noël passait par les cheminées. Maintenant, à cause de toutes ces antennes de télévision, ça n'est plus possible ! Le Père Noël et son renne, Scrogneugneu, doivent absolument trouver une solution...

Retrouvez-le à la bibliothèque sous la côte JA COR.



« **Quand je serai grand je serai le Père Noël** »

**Grégoire Solotareff - Paris : L'École des Loisirs, 1988.**

Voici l'histoire d'un petit garçon qui s'appelait... Noël ! Un jour d'hiver, alors qu'il se promenait dans la forêt près de sa maison, Noël s'arrêta devant un grand sac rouge sur lequel était déposée une mystérieuse lettre...

Retrouvez-le à la bibliothèque sous la côte JA SOL.



### Un album à croquer...

« **Joyeux Noël** »

**Robert Sabuda - Paris : Gallimard jeunesse, 2006.**

Robert Sabuda est américain. Après des études à New-York, il se lance dans la réalisation de « pop-up ». Les livres pop-up racontent des histoires en 3D à base de tirettes, papiers pliés-découpés et autres volets. À chaque ouverture d'une double page, la surprise est garantie ! Joyeux Noël propose un abécédaire tout en blanc et en glace...

Retrouvez-le à la bibliothèque sous la côte JA SAB.



## Des jeux pour toute la famille...

« **Sardines** »

**Jeu de cartes de mémoire, dès 5 ans.**

**Prix : environ 12 € - Disponible en prêt à la Ludothèque.**

Quelques secondes pour observer les petites sardines dans son jeu, les mémoriser, et les retrouver dans la boîte... Le but ? En récupérer le plus possible bien sûr !

« **Cro-Magnon** »

**Jeu de société d'ambiance. Dès 8 ans, mais aussi pour les grands !**

**Prix : moins de 30 € - Disponible en prêt à la Ludothèque.**

Il y a environ 3 millions d'années, les premiers hominidés vivaient de cueillette, de chasse... mais aussi de frime, de dîners mondains, de voyages, de réflexions philosophiques et d'autres occupations très étonnantes ! Replongez dans cette folle ambiance préhistorique et cédez à l'instinct de primate qui sommeille en vous ! Adoptez les attitudes loufoques de votre tribu, redécouvrez vos aptitudes ancestrales (mime, langage primaire, modelage et dessin au charbon de bois) et évoluez (ou pas !) au fil des Ages. Seul l'hominidé qui aura tenu son rôle et évolué jusqu'à l'Homo sapiens remportera la partie.



« **Bonne question !** »

**Jeu d'astuce et d'imagination, de 10 à 99 ans !**

**Prix : moins de 30 € - Disponible en prêt à la Ludothèque.**

Question Sport : « *Qu'est-ce que le gagnant d'une formule 1 jette sur le public ?* ». Si vous aussi, vous avez répondu : « *sa voiture, des fleurs ou du champagne* », « Bonne Question » est fait pour vous !

Ce jeu d'ambiance est explosif ! Un peu d'astuce et d'imagination vous permettront de formuler des questions assez décalées, parfois ridicules, mais toujours amusantes, pour obtenir des autres joueurs, la réponse attendue !



## Découvrez aussi... La Maison Ludique !

**Bien malin le nandéen qui connaît déjà La Maison Ludique !**

Justement créée tout récemment par un nandéen, La Maison Ludique ambitionne de vous faire jouer à des jeux méconnus, chez vous... ou chez les autres ! Rassemblez vos amis, vos voisins, vos grands loustics. La Maison Ludique se charge de tout et vous explique ! Et si elle devait vous convaincre, vous aurez alors la possibilité de repartir avec votre jeu préféré sous le bras, acheté à un prix très sympathique !

La partie peut commencer, chic !

**Plus d'informations auprès de Nicolas : 06.47.92.00.79**

ludicnic77@free.fr

Site : <http://lamaisonludique.42stores.com>



## Un site pour les amateurs de photos... locales !



<http://mediatheque.senart.com>

Le Syndicat d'agglomération nouvelle (San) de Sénart a ouvert tout son univers photographique au grand public depuis le 28 septembre. Ce sont ainsi près de 9000 photos de Sénart et 58 vidéos qui deviennent accessibles à tous sur internet. Bâtiments publics et patrimoine, zones d'activités et grandes fêtes sénartaises, vues aériennes, plans, couchés de soleil ou lotissements en chantiers, tout Sénart s'expose, sous tous les angles, et de façon sans cesse actualisée. Par mots clés, ou au gré de votre promenade, vous vous laisserez surprendre par la beauté des photos et l'étonnante diversité de la ville nouvelle.

**Rendez-vous sur le site, rubrique de droite : Accès tout public.**

## Novembre

**Mercredi 11 novembre**  
**Cérémonie du 11 novembre.** Commémoration au monument aux morts à 9h45.  
**Contact :** 01.64.19.29.29  
 mairie@nandy.fr

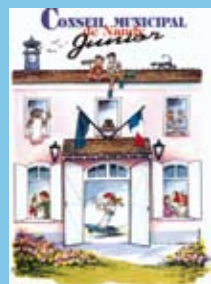
**Du samedi 14 au vendredi 27 novembre**  
**Semaine de la Solidarité Internationale.** Nandy accueille 3 expositions autour de l'Afrique.

• « **Mauritanie, Bénin, autre regard** » : Exposition en mairie du 14 au 27 novembre 2009.  
**Contact :** 01.64.19.29.29  
 accueil@nandy.fr

• « **Mali : culture et artisanat de Barouéli** » : Exposition du 14 au 20 novembre 2009 à l'espace Atout âge.  
**Contact :** 01.60.63.62.93  
 atoutage@nandy.fr

• « **Au cœur de l'Afrique noire** » : Exposition du 14 au 21 novembre 2009 à la bibliothèque M. Yourcenar.  
**Contact :** 01.60.63.36.23  
 bibliotheque@nandy.fr  
**Entrées gratuites - Tout public.** Plus d'infos p.10.

**Jeudi 19 novembre**



**Elections du Conseil municipal Junior.** Dans chaque groupe scolaire de Nandy, de 16h30 à 18h00.  
**Contact :** 01.60.63.07.99

**Vendredi 20 novembre**



**Spectacle musical pour les enfants et leurs parents** à 20h00, au Conservatoire, Espace Yves Montand, rue du Stade.

Ce spectacle des « musiciens intervenants de Sénart » propose 3 petites séances au cours desquelles des professionnels de l'éveil musical partagent leur sensibilité poétique et artistique avec les enfants. **Spectacle gratuit** Public familial, enfants à partir de 4 ans.  
**Contact :** 01.64.41.73.36  
 conservatoire@nandy.fr

**Samedi 21 Novembre**



**Gala d'arts martiaux** organisé par l'ASN Tae Kwon Do à partir de 14h00 au gymnase Espace Montand, rue du stade.  
**Contact :** 06.73.08.77.92

**Samedi 21 novembre**



**Bal de la Sainte Catherine** organisé par Sénart Danse Passion, à 21h00 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil.  
**Contact :** 06.88.18.14.45  
 sdpnandy@ifrance.com

**Dimanche 22 Novembre**  
**Stage de l'ASN Tae Kwon Do**, au gymnase Espace Montand.  
**Contact :** 06.73.08.77.92

**Dimanche 29 novembre**



**Stage du VO KHI THUAT**, à la Maison des Arts et de la Danse, 195 allée des Sorbiers.  
**Contact :** 06.20.80.47.30  
 fede.vokhithuat@tiscali.fr

## Décembre

**Mercredi 2 décembre**



**Spectacle de magie mentale « Influence ».** Hypnose ? Tour de magie ? Manipulation psychologique ? Soumission à l'autorité ? Suggestion ? « Influences » est un spectacle de magie mentale interactif et théâtral... (lire p. 20). Spectacle de T. Collet, Cie « Le Phalène », proposé par la Scène nationale de Sénart, à 19h30 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil à Nandy. À partir de 15 ans.

**Tarifs :** 13 € et 9 € (réduit).  
**Réservation :** 01.60.63.62.93  
 atoutage@nandy.fr

**Samedi 5 décembre**



**Contes pour petits et grands, avec le conteur François Vincent.**

La bibliothèque invite grands et petits à venir se réchauffer le cœur et les oreilles auprès du conteur François Vincent. Ouvrez les oreilles, fermez les yeux... Vous êtes déjà parti avec lui ! A 16h00 à la bibliothèque Marguerite Yourcenar, 1 rue Neuve.

**Gratuit - Tout public.**  
**Contact :** 01.60.63.36.23  
 bibliotheque@nandy.fr

**Samedi 5 et dimanche 6 décembre**



**Tournois de tennis amicaux** organisés par le TCSN au profit du TÉLÉTHON.  
**Contact et inscriptions :** 06.83.34.20.37  
 tcsn.serge@free.fr

**Dimanche 6 décembre**  
**Repas de fin d'année et animation musicale et dansante** du Club des aînés de Nandy.  
**Contact :** Roger Moysan au 01.64.10.94.29  
 r.moysan@numericable.com

**Vendredi 11 décembre**



**Concert de Noël.** Chœurs et ensembles instrumentaux du Conservatoire. A 20h00, au Conservatoire de musique Espace Yves Montand, rue des 18 sous. Concert gratuit.  
**Contact :** 01.64.41.73.36  
 conservatoire@nandy.fr

**Vendredi 11 et samedi 12 décembre**  
**Exposition « Les créations de l'Alliance des Arts ».**



Peintures, sculptures, céramiques... L'association devrait encore une fois ravir son public à l'occasion de cette exposition de qualité qui centre les plus belles réalisations de l'année. Vernissage vendredi 11 décembre à 18h00. Exposition en salle du Conseil de la Mairie, vend. : 15h00-18h00, sam. : 10h00-18h00. Accès libre - Tout public.  
**Contact :** 06.82.19.50.48.

**Samedi 12 décembre**

• **Cérémonie de remise des médailles du travail** (promotions des 1.01 et 14.07.2009). A 11h00, en salle du Conseil de la mairie.  
**Contact :** 01.64.19.29.12  
 mairie@nandy.fr



• **Marché de Noël** organisé par NSA, avec passage du Père Noël, de nombreux stands pour trouver les bonnes idées cadeaux, des animations surprises tout au long de la journée, sans oublier les promenades gratuites en calèche et la vente de sapins. De 11h00 à 18h00 dans le bourg de Nandy.  
**Contact :** NSA - 01.60.63.63.79  
 vfruellan@free.fr

**Concours des Maisons décorées : Reporté !** NSA se voit obligé d'annuler pour raison budgétaire, son traditionnel concours des maisons décorées sur Nandy, et présente ses excuses... mais ce n'est que partie remise !

• **Spectacle de Noël du Centre de loisirs**, à partir de 14h30 à la Bergerie de Nandy, 1 rue d'Arqueil.  
**Contact :** 01.60.63.07.99  
 centreloisirs@nandy.fr.

**Dimanche 13 décembre**



**Goûter de Noël des aînés** organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les 65 ans et plus. Remise d'un colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus (sur demande). À 16h00 à la Bergerie.  
**Contact :** 01.64.19.29.25  
 ccas@nandy.fr

**Mardi 15 décembre**



**Concert des Musiciens de Sénart.** Issus de tous les conservatoires de la ville nouvelle, les Musiciens de Sénart vous proposent lors de ce concert, une série d'œuvres vocales et instrumentales autour des cantates de Dietrich Buxtehude. L'orchestre amateur des grands élèves des conservatoires de Sénart met ici en exergue l'œuvre de cet organiste et compositeur allemand du 17<sup>ème</sup> siècle, trop longtemps méconnue du public.  
**Direction :** Éric Fischer.  
 A 20h30 au Conservatoire de musique, Espace Yves Montand, rue des 18 sous.

**Concert gratuit - Tout public.**  
**Contact :** 01.64.41.73.36  
 conservatoire@nandy.fr

**Vendredi 18 décembre**



**Noël de la crèche.** Spectacle le matin, suivi d'un goûter avec passage du Père Noël l'après-midi.  
**Contact :** 01.60.63.95.29  
 creche@nandy.fr

**Jeudi 31 décembre**



**Soirée de la Saint Sylvestre** organisée par Sénart Danse Passion. A 20h30 à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil.  
**Renseignements :** Jean-Pierre François au 06.88.18.14.45  
 sdpnandy@ifrance.com  
**Site :** http://sdp.ifrance.com/senartdansepassion

**Les activités du Centre social...**



**Le centre social de Nandy propose de nombreuses activités tout public tout au long de l'année. Parmi elles :**

• **Atelier « J'apprends le français »**, chaque mardi, de 9h00 à 11h00 avec Juana à l'espace Atout âge (public adulte).  
 • **Atelier d'initiation « multimédia et bureautique »**, le mardi de 14h30 à 16h00, et le jeudi de 10h30 à 12h00, avec Hawa, à Atout âge (public adulte).  
 • **Atelier itinérant de peinture** sur le cycle des étangs et les saisons. Atelier pour les 9-12 ans, de 14h30 à 16h30. Mercredis 18, 24 nov. et 2 déc. sur l'étang de la Sablonnière. Mercredis 9, 16 et 23 décembre sur l'étang du Balory.  
 • **L'atelier de Danse Hip-Hop**, le vendredi de 18h00 à 19h30 avec Steven, à la Maison des Arts et de la Danse (Public : 13-18 ans).

**Le Centre social vous propose également de tester deux nouveaux ateliers :**

• « **Le cocktail de savoirs culinaires** », un mardi par mois, dès 18h00, l'espace Atout âge recherche des amateurs pour conseiller sur la préparation d'un plat, le réaliser sur place avec d'autres, puis l'emporter pour déguster chez soi, en famille.  
 • « **L'atelier tricot** » : un mardi par mois, dès 18h00, à l'espace Atout âge.

**Pour tout connaître du programme complet d'activités :** Espace Atout âge, rue du Stade, 01.60.63.62.93  
 atoutage@nandy.fr

## Janvier 2010

**Mardi 5 janvier**



**Vœux du maire aux nandéens.** A 19h00 à la Bergerie de Nandy, 1 rue d'Arqueil.  
**Contact :** 01.64.19.29.29  
 communication@nandy.fr

**Dimanche 10 janvier**  
**Galette des Rois du Club des aînés de Nandy.** A la Bergerie de Nandy, 1 rue d'Arqueil.

**Contact :** Roger Moysan au 01.64.10.94.29  
 r.moysan@numericable.com

**Mardi 19 janvier**



**Première Rencontre autour de l'enfant et de la famille :**

« **Comment devenir une famille quand arrive un enfant ?** ». Rencontre organisée par la crèche-halte jeux, à 20h00, en salle du conseil en mairie de Nandy.  
**Contact :** 01.60.63.95.29  
 creche@nandy.fr. (Lire p. 8-9).

**Du lundi 25 janvier au vendredi 5 février 2010**



**Exposez vos talents !** Peinture, graf, sculpture, modélisme, collections, chansons, écrits ou poèmes... Artistes, montrez-vous ! Exposition organisée par l'Espace Atout âge du Centre social, rue du Stade.  
**Vernissage** jeudi 28 janvier 2010. Du lundi au vendredi : 10h00-12h00 (sauf lundi), 14h00-18h00 (19h00 le jeudi).  
**Entrée gratuite - Tout public.**  
**Contact :** 01.60.63.62.93  
 atoutage@nandy.fr

## Février

**Mercredi 3 février**



**Concert des Jeunes Musiciens de Sénart et des petites cordes** : ou le pari de faire jouer de jeunes violonistes et violoncellistes débutants avec un orchestre constitué de jeunes musiciens aguerris.  
**Création :** Yves Jaillet.  
**Direction :** Philippe Van Der Stichele et Cécile Delanoue. A 19h00 au Conservatoire de musique, Espace Yves Montand, rue des 18 sous.  
**Concert gratuit - Tout public.**  
**Contact :** 01.64.41.73.36  
 conservatoire@nandy.fr

**Dimanche 7 février**



**Grand Loto du Rotary Club**, avec nombreux lots de valeur, organisé par le Rotary Club de Sénart en soutien à l'association de théâtre « la compagnie du lac » qui propose ici un extracte musical. A la Bergerie, 1 rue d'Arqueil à Nandy, dès 13h00.  
**Contact :** Jean Patrick Harry 06.07.48.62.06  
 jp.harry@free.fr

**Samedi 13 Février**

**Bal de la Saint Valentin**, organisé par « Sénart Danse Passion », à la Bergerie de Nandy, 1 rue d'Arqueil.  
**Contact :** 06.88.18.14.45  
 sdpnandy@ifrance.com

**Vendredi 19 février**



**Concert du Big Band de Sénart.** Vif, douloureux, doux, tendre, lent... le jazz peut apaiser ou vous bouleverser. Certains affirment qu'il est le pouls de la vie ! La formation orchestrale amateur du Big Band de Sénart et son invitée surprise nous proposent ici de redécouvrir les grands standards de cette musique née aux U.S.A au début du 20<sup>ème</sup> siècle.  
**Direction :** Alexandre Adler et Dominique Muzeau. A 20h45, au Conservatoire de musique, Espace Yves Montand, rue des 18 sous.

**Concert gratuit - Tout public.**  
**Contact :** 01.64.41.73.36  
 conservatoire@nandy.fr

**Vacances scolaires : Bourses initiatives 14-17**



**Tu as entre 14 et 17 ans, et un peu de temps libre pendant tes vacances scolaires ?** Nandy te propose de mettre un peu de ton temps au service de ta ville. Quelques heures (5 matinées) dans la semaine pour mener à bien une mission en groupe et dans la bonne humeur, le tout contre une petite rémunération...  
**Plus d'infos** auprès d'Elisabeth D'Angola : 01.60.63.62.93  
 atoutage@nandy.fr. (Toutes vacances scolaires sauf Noël)

Semaine de la Solidarité internationale

# 3 expositions

Du 14 au 27 novembre 2009

Plongez au cœur de l'Afrique noire et découvrez la vie au Mali, au Bénin, et en Mauritanie à travers 3 expositions photographiques, pédagogiques et artisanales :

« **Mauritanie, Bénin, autre regard** »

Exposition en mairie du 14 au 27 novembre 2009.

Contact : 01.64.19.29.29 - accueil@nandy.fr

« **Mali : culture et artisanat de Barouéli** »

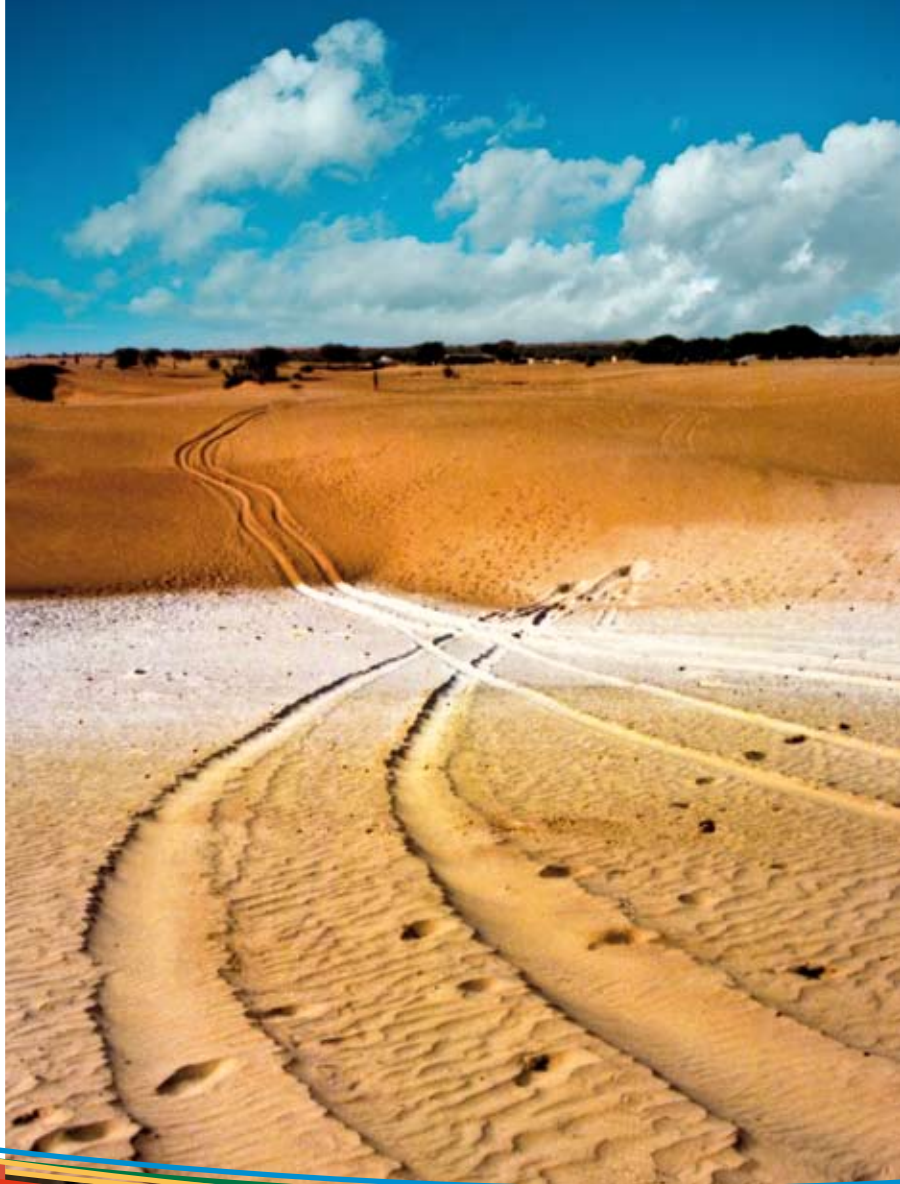
Exposition du 14 au 20 novembre 2009 à l'espace Atout âge.

Contact : 01.60.63.62.93 - atoutage@nandy.fr

« **Au cœur de l'Afrique noire** »

Exposition du 14 au 21 novembre 2009 à la bibliothèque M.Yourcenar.

Contact : 01.60.63.36.23 - bibliotheque@nandy.fr



Spectacle de magie mentale

## « Influences »

Mercredi 2 décembre 2009

19h30

*Hypnose ? Tour de magie ? Manipulation psychologique ? Soumission à l'autorité ? Suggestion ? « Influences » est un spectacle de magie mentale interactif et théâtral.*

*Au cours d'expériences jubilatoires et inquiétantes, le « mentaliste » perçoit les pensées et les souvenirs des spectateurs, prévoit leurs choix, influence leurs comportements et leurs décisions.*

*De quoi vous faire frissonner !*

Spectacle de Thierry Collet, Compagnie « Le Phalène ».

La Bergerie | 1 rue d'Arqueil à Nandy

À partir de 15 ans | Tarifs : 13 € et 9 € (réduit)

Renseignements | 01.60.63.62.93 | atoutage@nandy.fr

